Compilation géologique - LAC NEDLOUC

34H

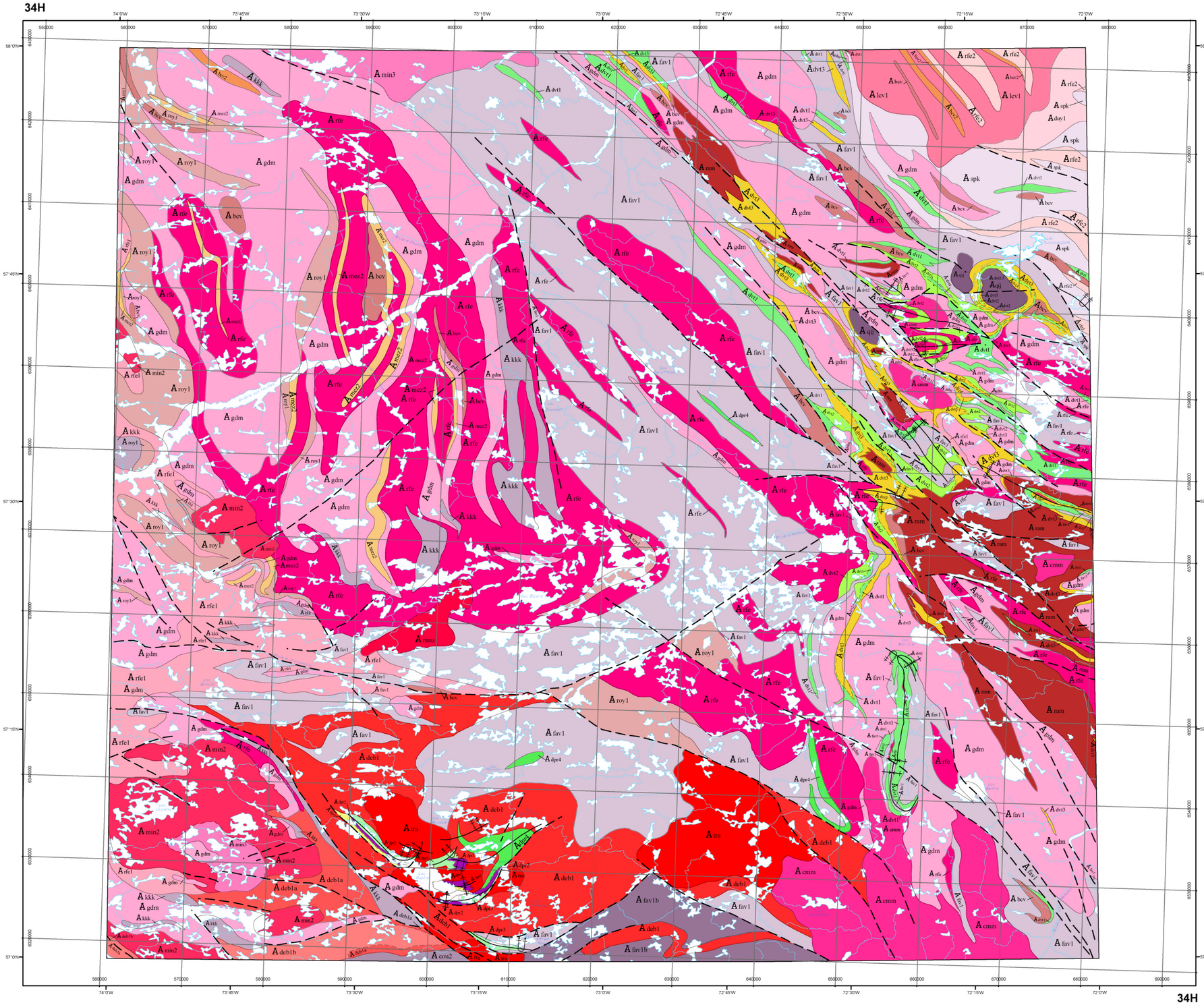

LÉGENDE STRATIGRAPHIQUE

ARCHÉEN

Suite de la rivière aux Mélèzes

Aram — Diatexite gris jaunâtre, de composition monzogranitique à granodioritique, à biotite + grenat + cordiérite ± sillimanite ± andalousite, d'aspect hétérogène, de granulométrie grossière et foliée; présence de schlierens de biotite et contient entre 5 et 50 % d'enclaves de paragneiss

Complexe de Le Roy

Aroy1 — Diatexite hétérogène contenant entre 15 et 25 % de Hornblende + biotite ± orthopyroxène; se compose de 50 à 90 % de matrice granodioritique à grain grossier, parfois pegmatitique, de schlierens de biotite et de 5 à 50 % d'enclaves de gneiss mafique de composition intermédiaire et/ou de paragneiss

Suite de Morrice

Agdm — Granite rosé à rougeâtre, contenant de 5 à 20 % de biotite ± grenat ± hornblende, homogène, massif à folié, localement porphyrique à mégaporphyrique en feldspath potassique atteignant 2 cm; contient une phase pegmatitique

Suite de Tramont

Atra — Granite rose, massif et homogène, de granulométrie fine à grossière et renfermant très peu de minéraux mafiques (généralement < 1% biotite); pegmatite.

Suite de Maurel

Amau — Granodiorite à granite, mégaporphyriques, caractérisés Par des phénocristaux de feldspath potassique de 1 à 5 cm et par une susceptibilité magnétique élevée.

Suite de la Rivière Gijuttuuq

Aqjj — Leucotonalite homogène, massive à foliée, contenant moins que 10 % de biotite + hornblende

Suite du Lac Minto

Amin3 — Charnockite (granite) à orthopyroxène + clinopyroxène + biotite + magnétite, leucocrate, homogène, massive à faiblement foliée et à grain moyen; injections de pegmatite granitique

Amin2 — Enderbite : tonalite à orthopyroxène + clinopyroxène + biotite + magnétite, leucocrate à mésocrate, massive à faiblement foliée, grain moyen, brun verdâtre, recoupée par des veines granitiques, contient de l'orthopyroxène rétrogradé en biotite

Suite de MacMahon

Acmm — Enderbite à charnockite, brun verdâtre, homogènes, massives à foliées et contenant de l'orthopyroxène et de la biotite

Suite de Desbergères

Adeb1 — Granodiorite à granite à biotite ± hornblende (moins de 10%), homogènes, à granulométrie moyenne et d'aspect massif à faiblement folié.

Adeb1b — Granite ± granodiorite à biotite, de couleur gris rosâtre à rose pâle, d'aspect massif à faiblement folié, de granulométrie moyenne à grossière, localement légèrement porphyriques et contenant moins de 5 % de minéraux mafiques; présence de vestiges de tonalite formant des amas ou des lentilles aux contacts diffus et graduels

Adeb1a — Granodiorite ± granite à biotite-hornblende, gris rosâtre à rose pâle, d'aspect massif à légèrement folié, de granulométrie moyenne à grossière, localement légèrement porphyriques, renfermant entre 2 et 15 % d'amas centimétriques de minéraux mafiques; ces roches possèdent une susceptibilité magnétique élevée

Suite de Dufreboy

Adur1 — Granite à biotite ± hornblende + magnétite, leucocrate à hololeucocrate, homogène, folié à rarement massif et de granulométrie fine à moyenne; présence de pegmatite et d'aplite, rose clair

Suite de la rivière aux Feuilles

Arfe — Non divisée : Granodiorite à biotite ± orthopyroxène ± hornblende ± clinopyroxène (10-20 %), gris pâle, homogène, grain moyen à grossier, foliée à gneissique

Arfe2 — Granodiorite à hornblende + biotite+magnétite, gris pâle, hétérogène, foliée à gneissique, de grain moyen à grossier et injectée de tonalite et de granite

Arfe1 — Granodiorite à biotite ± hornblende, gris pâle à gris rosé, d'aspect massif à légèrement folié, de granulométrie moyenne à grossière et localement légèrement porphyrique; renferme moins de 10 % d'amas centimétriques de minéraux mafiques et contient une phase granitique, à grain grossier, en contact diffus

Suite de La Chevrotière

Alcv1 — Monzogranite à biotite + hornblende + magnétite + titanite (10-20 %), homogène, folié, porphyrique à mégaporphyrique avec phénocristaux de feldspath potassique atteignant 5 cm de longueur

Suite de Bacqueville

Abcv — Non divisée : diorite et gabbro, gris verdâtre, à hornblende + plagioclase + clinopyroxène, homogènes et à grain fin à moyen; présence de pyroxénite et de lamproïte, recoupés par des veines et des dykes granitiques massifs

Abcv2 — Diorite et diorite quartzifère à biotite + hornblende + clinopyroxène + magnétite ± orthopyroxène, mésocrates, homogènes, massives à foliées, à grain fin à grossier et à texture subophitique

Complexe de Duvert

Advt4 — Roches ultramafiques comprenant de la pyroxénite, de la péridotite, de la dunite et de la hornblendite se présentant en couches, en amas lenticulaires et en dykes; roches mafiques, vert foncé à noir et à patine brun chamois

Advt3 — Paragneiss à biotite + quartz + plagioclase + grenat + hornblende ± cordiérite, contenant entre 5 et 50 % de leucosome granitique à tonalitique; renferment des formations de fer au faciès des oxydes et des silicates

Advt2 — Andésite à plagioclase + hornblende + clinopyroxène + biotite ± quartz, foliée à gneissique; horizons rubanés de composition felsique à intermédiaire (tuf) contenant moins de 25 % de mobilisat à orthopyroxène et clinopyroxène

Advt1 — Basalte à hornblende + plagioclase ± clinopyroxène, ± orthopyroxène, foliée à gneissique et contenant moins de 20 % de mobilisat à orthopyroxène; ces basaltes sont interstratifiés avec des andésites, des roches ultramafiques, des paragneiss et des formations de fer

Suite de Kakiattuq

Akkk — Leucotonalite à biotite, gris pâle, d'aspect massif à folié, de granulométrie fine à moyenne et contenant moins de 10 % de biotite sous forme de petits feuillets disséminés ou regroupés en amas; présence de phases granitiques formant des rubans et des amas aux contacts diffus et graduels avec la phase tonalitique; enclaves de paragneiss, de diorite et d'amphibolite

Suite de Favard

Afav1 — Trondhjémite et leucotonalite à biotite (<10%), massives à faiblement foliées; un peu de tonalite à hornblende et biotite

Afav1b — Trondhjémite et leucotonalite à biotite, granitisées, constituées entre 10 et 60% d'une fraction granitique qui forme des niveaux, des amas, des poches et des lentilles aux contacts graduels donnant à l'unité un aspect hétérogène; un peu de granodiorite à biotite.

Suite de Coursolles

Acou2 — Tonalite à granulométrie fine à moyenne, généralement bien foliée, qui renferme de 15 à 25% de minéraux mafiques (hornblende et biotite) et granitisée par endroits.

Complexe de Mézard

Amez2 — Paragneiss à plagioclase + biotite + quartz ± grenat ± orthopyroxène et contenant de 5 à 50 % de leucosome

Complexe de Dupire

Adpr4 — Roches volcanosédimentaires non différenciées : peut contenir les unités Adpr1, Adpr2 et Adpr3

Adpr3 — Rhyolite ou tuf rhyolitique à phénocristaux de quartz et matrice recristallisée de feldspath alcalin et de biotite; basaltes amphibolitisés à hornblende et plagioclase, contenant parfois des reliques de laves coussinées; schistes à anthophyllite + cordiérite + biotite ± quartz ± chlorite

Adpr2 — Formations de fer constituées de l'alternance de lits de métachert, de magnétite + quartz et de grunérite + magnétite (faciès des oxydes), et des lits de grunérite + quartz + magnétite et de métachert (faciès de silicates)

Adpr1 — Paragneiss à quartz + biotite + hornblende ± grenat et paragneiss à biotite + quartz ± grenat

Suite de Suluppaugalik

Aspk — Tonalite à hornblende + biotite + magnétite, hétérogène, foliée à gneissique, à grain moyen à grossier et injectée de granodiorite et de granite

Les symboles et abréviations utilisés sur cette carte sont décrits dans la publication PRO 2000-08 du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Localisation

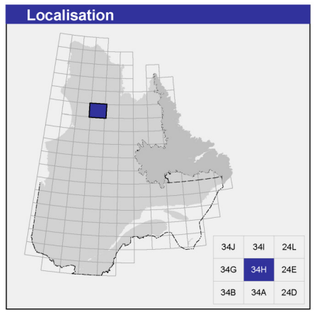

Métadonnées

Surface de référence géodésique :	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique :	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique :	Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 18
Longitude d'origine :	73°00'
Latitude d'origine :	0°

Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale ou interétatique

Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

0 5 10 15 20 km

1/250 000

Sources

Données	Organisme	Année
Géologie :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec	2008
Topographie :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'information géographique	1996

Réalisation

Révision stratigraphique : Martin Simard (2007)

Références :
Percival, J.A. et Card, K.D. (1994) - Commission géologique du Canada, carte 1854A
Lamothe, D. (1997) - MRN RG-96-01
Parent, M., Leclair, A., David, J., Sharma, KNM. (2000) - RG 99-13

Assistance technique : Christian Garneau, Laurent Deraîche, Jacques Fournier, Gertrude Janssen

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géologie Québec

Diffusion : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec

SIGÉOM
Système d'information géominière du Québec

Ressources naturelles et Faune
Québec